



ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MAI 2017

MERCI DE BIEN VOULOIR UTILISER CE FORMULAIRE EXCLUSIVEMENT POUR VOS QUESTIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE, OU EN VOTRE QUALITE D'ACTIONNAIRE

Nous vous remercions pour les questions que vous voudrez bien poser ici par écrit. Si une réponse complète ne pouvait vous être communiquée en cours d'Assemblée, nous nous engageons à vous contacter ou à vous la faire parvenir par courrier ou courriel dans les meilleurs délais, à l'adresse que vous nous aurez indiquée ci-dessous :

NOM et PRENOM

M. Mme Melle ROSANIA EDUARD

ADRESSE

(Voie et Numéro) POTENZA (Midi de l'ITALIE)

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

e-mail : _____

QUESTION(S) :

(Merci de bien vouloir écrire très lisiblement)

A la suite de mon intervention, voici mes
cinq questions par écrit.
Merci de les transcrire tout faire mots
dans le procès verbal de cette assemblée

*Si votre question concerne vos relations d'ordre bancaire et commercial, et donc plus particulièrement en tant que *client*, avec le Groupe BNP Paribas, merci de bien vouloir utiliser exclusivement le questionnaire ci-joint de couleur verte qui nous permettra une meilleure prise en compte de vos remarques et observations.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES

Paris (France) 23 mai 2017 - Palais des Congrès - 2, place de la Porte Maillot (17°)

Intervention écrite de Elman Rosania en provenance du Midi de l'Italie (aux points inscrits à l'ordre du jour de compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire)

«« Monsieur le Président, Messieurs les Participants,

Je suis désolé de ne pas pouvoir bien m'exprimer correctement en français et veuillez excuser ma prononciation.

Je proviens du Midi de l'Italie et je m'adresse aux hauts cadres du groupe bancaire français BNP Paribas (le premier groupe de la zone Euro avec un actif de 2.076 milliard d'euros enregistré dans le bilan 2016), en leur posant cinq questions à transcrire mot pour mot dans le procès-verbal de cette assemblée, ou mieux, à transcrire dans cette complète intervention.

Première question

Comme cela a été déjà fait dans les séances des assemblées des actionnaires de la Deutsche Bank au cours du 19 mai 2016 à Francfort (Allemagne), de la UBS le 10 mai 2016 à Bale (Suisse) e des banques italiennes Unicredit à Rome, Intesasanpaolo à Turin et Ubi Banca à Bergame, je conteste et j'objecte dans le bilan en cours d'examen de BNP Paribas l'absence d'une comptabilisation correcte de l'argent virtuel-scriptural que BNP Paribas a créée avec des cliques électroniques jusqu'au 31 décembre 2016, y compris les prêts et créances sur la clientèle pour 712,23 milliard d'euros dans le groupe BNP Paribas (indiqués à la page 136 de l'actuel texte du bilan) et y compris les opérations avec la clientèle pour 415,69 milliard d'euros au sein de la banque mère (mentionnés à l'autre page 415).

Et, conformément aux réglementations française en vigueur, je demande d'apporter les relatives modifications au bilan ainsi que l'attribution de toutes les primes pour retrouvé/découvert ledit argent scriptural et cela cependant sous n'importe quelle forme d'argent scriptural pas encore comptabilisé par BNP Paribas.

Deuxième question

En faisant référence au cas du journaliste français Denis Robert (cité aussi dans le film «L'Enquête» sorti dans les salles françaises l'année dernière, en 2015), je souhaiterais avoir des informations de la part des hauts cadres et des dirigeants de BNP Paribas et de ses filiales au sujet des comptes courants:

- n.6-11258 au nom de BNP Paribas Luxembourg avec référence à Luxembourg;
- n.6-20491 au nom de BNP Paribas Private BK SA avec référence à Geneve (Suisse)
- n.6-20846 au nom de BNP Paribas avec référence à Buenos Aires (Argentina);
- n.6-22471 au nom de BNP Paribas avec référence à Manama (Bahreim);
- n.6-50172 au nom de BNP Paribas Hong Kong Branch avec référence à Hong Kong (Cina);
- n.6-57376 au nom de BNP Paribas SA - Panama Branch avec référence à Panama (et sous réserve d'en indiquer d'autres).

Troisième question

Je demande aux hauts cadres et aux dirigeants de BNP Paribas, pour des raisons de facilité, de rédiger également dans les textes des bilans d'entreprise et du consolidé du groupe un tableau/schéma de synthèse des dernières six années de gestion - composé de deux pages seulement - comme celui qui a été rédigé pour la banque italienne Unicredit pour le groupe minoritaire de l'ex Banque Mediterranea du Midi de l'Italie au quel j'appartiens (forcé de fusionner en 2000 dans la Banca di Roma/Capitalia e en 2007 en Unicredit, laquelle en ce moment est guidé par le français Jeanne Pierre Mustier); et le même tableau/schéma qui a été annexé à l'hebdomadaire italien «Controsenso Basilicata» le 9 mai 2015 (aux pages 18/19) dans l'article «*I Lucani sulla Catastrofe all'Unicredit / Les lucanes sur la catastrophe à l'Unicredit*».

Quatrième question

L'Italie est en train de devenir une colonie française, étant donné que des groupes français contrôlent ou participent au contrôle d'importants secteurs stratégiques italiens (Edison dans l'énergie, Telecom dans les télécommunications, Parmalat dans l'alimentation et Mediobanca et Assicurazioni Generali dans la banque-assurance), tandis que dans le capital social de BNP Paribas - si je ne me trompe pas - participent des fonds spéculatifs (hedge funds).

À son tour, BNP Paribas participe au capital social de l'importante Banque d'Italie à travers BNL filiale italienne: cette participation est considérée comme stratégique? Et ladite participation à la Banque d'Italie sera maintenue/préservée ou sera vendue dans l'avenir?

Cinquième et dernière question

Puisque dans le périmètre de consolidation (pages 222 à 230 du bilan consolidé 2016) n'ont pas été indiqués les noms des villes sièges, je demande aux hauts cadres de BNP Paribas de connaître, si y a-t-il des contrôlées dans l'Etat du Delaware aux Etats Unis, ou il existe le maximum d'évasion fiscale ou mieux, en d'autres termes: le maximum d'anonymat sociétaire.

Je remets le texte de mon intervention écrite à la présidence pour sa transcription dans le procès-verbal.

J'ai conclu.

Bon travail et merci pour votre attention.